

**Dominique Carlac'h** 

Présidente de D&Consultants

Pominique Carketh



#### **Sommaire**

EDITO	2
POLITIQUE EN ALIMENTATION DE LA FRANCE	4
POLITIQUE ALIMENTAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
I-DÉMO N°3	7
PREMIÈRE USINE	8
EMBALLAGES ET CONTENANTS ALIMENTAIRES ET POLITIQUES DE DURABILITÉ	9
AIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION	10
PROJETS DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT OU INNOVATION	11
I-LAB	
COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR (CMA)	
LABCOM	
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR - PIA4 RÉGIONALISÉS	
FONDS EUROPÉENS EN RÉGION	
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS	17
HORIZON EUROPE - CLUSTER 6 ALIMENTATION, BIOÉCONOMIE, RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	
CIRCULAR BIO-BASED EUROPE JOINT UNDERTAKING (CBE JU)	19
PROGRAMME LIFE	20
EIT FOOD « REQUEST FOR REGENERATIVE AGRICULTURE TRAINING PROGRAMMES FOR AGRONOMISTS »	21
EIT FOOD « IMPACT FUNDING FRAMEWORK »	22
EIC ACCELERATOR CHALLENGE - ALIMENTS ISSUS DE LA FERMENTATION DE PRECISION ET E	
EIC PATHFINDER CHALLENGE - SOLUTIONS DE REMPLACEMENT INSPIREES PAR LA NATURE POUR LES EMBALLAGES ALIMENTAIRES ET LES FILMS POUR L'AGRICULTURE	24
EUROSTARS	25
RECOMMANDATIONS D&C	26
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	27
NOS BELLES HISTOIRES	29
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	30
LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE	31
VITAGORA	32



#### POLITIQUE EN ALIMENTATION DE LA FRANCE

Les crises sanitaires, environnementales et sociales des dernières décennies ainsi que la guerre en Ukraine ont poussé à la remise en question des modèles de consommation et de production des denrées alimentaires. Dans ce contexte évolutif et en cohérence avec les besoins et attentes des consommateurs, les priorités gouvernementales françaises autour de l'alimentation ont pour objectif de favoriser l'accès à une **alimentation sûre**, **saine**, **diversifiée**, **de bonne qualité et en quantité suffisante**. L'aspect production fait également partie des priorités étatiques en vue d'encourager une production alimentaire dans des « conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ».

Pour cela, le Gouvernement français s'engage avec plus de 450 millions d'euros dédiés aux stratégies d'accélération de France 2030 « Alimentation durable et favorable à la santé » et « Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique ». Cette stratégie d'accélération suit un triple objectif :

- 1- Accompagner les transitions de l'industrie agroalimentaire en développant de nouvelles technologies plus compétitives dans une logique de durabilité, de résilience, d'indépendance et d'accessibilité. La diversification des sources de protéines pour l'alimentation humaine et animale est un des axes privilégiés pour répondre enjeux nutritionnels et environnementaux, et renforcer la souveraineté alimentaire. Ces transformations s'accompagnent d'un besoin d'anticipation des nouveaux besoins en compétences.
- <u>2- Mieux comprendre les liens entre santé et alimentation pour développer l'apport nutritionnel</u> <u>des aliments</u>, notamment en développant de la connaissance sur les ferments et leurs actions sur la santé des individus.
- 3- Répondre aux besoins et attentes du consommateur pour une alimentation locale et de qualité en développant des systèmes alimentaires territorialisés permettant aux acteurs de la chaîne alimentaire de tester leurs innovations, de nouvelles solutions de traçabilité et des solutions pour rendre les emballages plus recyclables, plus réutilisables, mais aussi plus protecteurs pour la qualité nutritionnelle des aliments.



### POLITIQUE ALIMENTAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Europe est actuellement confrontée à un enjeu majeur de durabilité sur le plan alimentaire : les défis rencontrés, de la production primaire jusqu'à la consommation, interrogent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle du continent. La politique menée par l'Union européenne vise donc à **rendre** l'alimentation plus saine et plus durable en Europe et transformer la manière dont les aliments sont produits et consommés sur le continent. La stratégie « De la ferme à la table », présentée par la Commission européenne en mai 2020, entend justement faire évoluer le système alimentaire actuel vers un modèle durable. Cette ambition s'inscrit dans le **Pacte vert pour l'Europe**, qui vise à parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'Union européenne mise sur la recherche et l'innovation avec le programme-cadre **Horizon Europe**. Doté d'un budget de **95Mds€** pour la période 2021-2027, le programme accompagne les innovations dans l'alimentation avec plusieurs dispositifs :

- La Destination 2 « Systèmes d'alimentation justes, sains, et respectueux de l'environnement, depuis la production primaire jusqu'à la consommation » du Cluster 6 « Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement » vise à transformer les systèmes alimentaires, à soutenir la mise en place de systèmes agricoles, de pêche et d'aquaculture durables ;
- Le partenariat « Circular Biobased Joint Undertaking » vise le déploiement à grande échelle de nouveaux matériaux d'emballages durables et performants, y compris des alternatives aux plastiques ;
- L'EIT Food vise à améliorer la santé grâce à l'alimentation et promouvoir un système alimentaire transparent, équitable et résilient.

Enfin, le programme de financement européen « **LIFE** » soutient des projets contribuant à la politique environnementale de l'UE avec un budget de **5,43Md€**. Il s'agit notamment d'accompagner les changements de comportement pour atténuer le changement climatique, encourager l'économie circulaire ou la réduction des déchets : autant de sujets pertinents dans le domaine de l'alimentation.







## APPEL À PROJETS « I-DÉMO N°3 »



**bpifrance** 

Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.

#### **Bénéficiaires**

PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche

Porteur : Entreprise privée

Date de dépôt

Ouvert jusqu'au 16/07/2024



Subventions et avances récupérables

#### Les projets attendus



Les projets peuvent se présenter sous la forme de :

- Développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée
- Démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé (prototype en environnement représentatif, lignes pilotes)

Taux d'aide allant jusqu'à **80**% des dépenses





## APPEL À PROJETS « PREMIÈRE USINE »



Cet appel à projets vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles ou PME /ETI innovantes. Il s'inscrit dans une logique incitative, destinée à aider au financement de projets d'implantation, sur le territoire, de première usine ou d'unités de production mutualisées.

#### **Bénéficiaires**Start-ups, PME

Start-ups, PME, ETI innovantes en hypercroissance (par exception)

#### Date de relèves

#### 15/12/2026

Relèves intermédiaires : 11/09/2024, 14/01/2025, 15/04/2025, 09/09/2025



Subventions et avances récupérables

#### Les projets attendus



Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups.

Taux d'aide allant jusqu'à **30%** des dépenses





# APPEL À PROJETS « EMBALLAGES ET CONTENANTS ALIMENTAIRES ET POLITIQUES DE DURABILITÉ »



L'AAP « Emballages et contenants alimentaires et politiques de durabilité : nouvelles contraintes d'alimentarité et impacts sur la nutrition et la santé » soutient des axes de recherche fondamentale et appliquée qui permettront d'identifier et de lever les verrous dans la conception et le développement d'emballages dont l'alimentarité (innocuités toxicologique, écotoxicologique et microbiologique) sera garantie.



#### Les projets attendus



Les projets doivent prendre en compte les axes suivants :

- Axe 1 : Nouveaux emballages ou contenants (substitution de matériaux, recyclage)
- Axe 2 : Optimiser les fonctionnalités des nouveaux emballages et/ou des emballages réemployés ou réutilisés afin le développement de permettre produits plus sains et durables et d'atteindre attentes les des consommateurs

Taux d'aide allant jusqu'à **50%** du budget total





# APPEL A PROJETS « AIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION »



L'ADI permet le financement de projets d'innovation comportant des travaux de recherche industrielle et/ou de développement expérimental et/ou la participation d'entreprises françaises à des partenariats technologiques nationaux ou internationaux, dans le cadre de projets de recherche, développement et innovation (RDI).



PME et entreprise de moins de 2000 salariés Monopartenaire ou collaboratif



#### Date de dépôt

AAP ouvert au fil de l'eau

#### Type d'aide

Avances récupérables ou prêt

Maximum 3M€ d'aide

#### Les projets attendus



Tout projet de recherche, développement et innovation (RDI), collaboratif ou non, visant le développement de produits, procédés ou services innovants et présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

Taux d'aide allant jusqu'à 65% des dépenses





# APPEL À PROJETS « PROJETS DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT OU INNOVATION »





L'aide aux projets de RDI s'adresse aux organismes de recherche, entreprises, associations, ou tout partenaire potentiel d'un projet de RDI. L'ADEME finance des projets de RDI qui lui sont directement soumis hors appels à projet, dans la mesure où les recherches ciblées par ces projets ne couvrent pas des fronts de science relevant d'appels à projets compétitifs proposés par l'ADEME ou d'autres financeurs de la recherche

# Personnes morale publiques ou privées Date de clôture Ouvert jusqu'au 31/12/2024 Type d'aide Subventions et avances récupérables

#### Les projets attendus



Les projets attendus visent notamment :

- Le développement de connaissances et de solutions / technologies en vue d'accompagner les transitions énergétique, sociétale et environnementale,
- Le développement des approches / méthodologies pour que les solutions / technologies soient conçues au plus tôt dans une approche systémique, intersectorielle avec une optimisation des usages et une minimisation des impacts environnementaux, sociétaux et sanitaires.

#### Taux d'aide allant

De **15%** à **100%** en fonction du statut des bénéficiaires et de la nature de l'activité





## APPEL À PROJETS « I-LAB »



Le Concours d'innovation i-Lab est financé par le Programme d'investissement d'avenir et est opéré par Bpifrance.

Il a pour objectif de détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et de soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté.

#### **Bénéficiaires**

Projet porté par une start-up nouvellement créée ou datant de moins de 3 ans

> Date de dépôt Vague 27 en 2025

Type d'aide Subventions

#### Critères de sélection



- Caractère innovant de la technologie
- Viabilité économique du projet
- Potentiel de développement
- Capacités entrepreneuriales du candidat
- Qualité et complémentarité de l'équipe
- Maitrise de la propriété intellectuelle

Taux d'aide allant

Jusqu'à 60% des dépenses





# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR (CMA)









L'appel à manifestation d'intérêt CMA vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de **formation** et de **compétences nouvelles** pour les métiers d'avenir. L'ambition de l'AMI est d'anticiper autant que possible et de contribuer à **satisfaire les besoins en emploi** ou en compétences, que ceux-ci soient sanctionnés par des titres, des certifications ou des diplômes. Il s'agit aussi d'accélérer la **mise en œuvre de formations** y préparant, ainsi que leur accès en matière d'information, d'attractivité et d'inscription tant en cursus de formation initiale qu'en formation continue quel que soit le statut de l'actif.

#### Les projets attendus



#### 1- Catégorie Diagnostic

- Réaliser si nécessaire les diagnostics de besoins en compétences et en formations, et identifier les initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales
- 2- Catégorie Dispositifs de formation
- **Sous-catégorie** « Enseignement supérieur » pour les projets répondant aux caractéristiques des Écoles Universitaires de Recherche (EUR), des Initiatives d'Excellence en Formation Innovante (IDEFI), des Nouveaux Cursus à l'Université (NCU).
- **Sous-catégorie** « Enseignement scolaire ou formation continue » le projet porte sur des actions de formation initiale de l'enseignement scolaire et/ou de formation tout au long de la vie et/ou répond aux caractéristiques des CMQe, des appels à projets IFPAI et Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (PFPE)

Taux d'aide allant jusqu'à 70% des dépenses

#### **Bénéficiaires**

Projet porté par un consortia associant à minima : des employeurs ou leurs représentants, des organismes de formation ou d'accompagnement, des donneurs d'ordre publics



#### Date de dépôt

Vague ouverte jusqu'en 2025 avec des levées organisées régulièrement



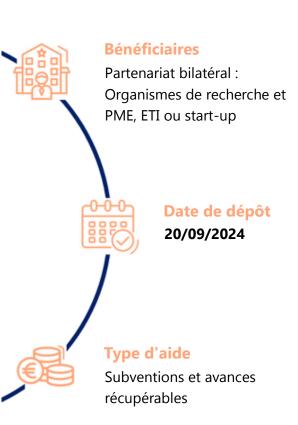




## APPEL À PROJETS « LABCOM »



Cet appel à projets vise à soutenir l'engagement des acteurs de la recherche académique désireux d'établir des partenariats avec des entreprises. Il a pour objectif de soutenir une vision partagée entre industriel et académique pour produire de façon pérenne, dans un domaine d'activité identifié, de la valeur économique et de l'innovation, tout en s'appuyant sur de la recherche académique de haut niveau.



#### Les projets attendus



Les propositions attendues peuvent concerner tous les champs disciplinaires.

Elles doivent décrire la création d'un « Laboratoire commun » entre un organisme de recherche (via un laboratoire) porteur de la proposition et une société (PME ou ETI, le cas échéant start-up).

Taux d'aide allant

De 45% pour les PME à 100% pour les
organismes de recherche

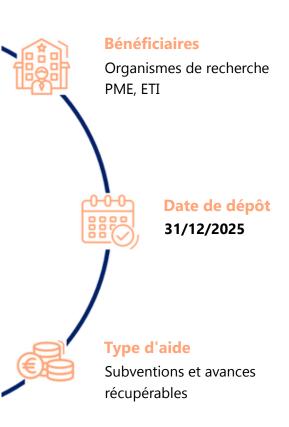




#### PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR (PIA) « PIA4 RÉGIONALISÉS »



L'objectif du PIA est de moderniser et de renforcer la compétitivité de la France en favorisant l'investissement et l'innovation. Ce programme intervient dans des secteurs stratégiques prioritaires, générateurs de croissance et d'emplois, tels que : la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique, les filières industrielles, le développement durable, l'économie numérique ou la santé et les biotechnologiques.



#### Les projets attendus



Les propositions attendues peuvent concerner tous les champs disciplinaires, articulés autour de 3 catégories de projets :

- **Projets d'innovation** : Projets en phase de faisabilité et/ou en phase de développement et de pré-industrialisation
- **Projets i-Démo régionalisé**: projets collaboratifs de R&D aux effets diffusants et intégrateurs au sein d'une filière.
- Projets Filières: structuration de filières régionales clefs par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et de R&D

Enveloppe du programme 20Md€ sur 5 ans





#### **FONDS EUROPÉENS EN RÉGION**



Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) intervient dans le cadre de la politique de développement rural. Il s'agit du second pilier de la politique agricole commune (PAC). Il contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant.



#### **Organisation**

Gestion confiée aux conseils régionaux



#### **Enveloppe France**

2021-2022 : 4,3 mds€ 2023-2027 : 10 mds€





#### Le FEADER vise à soutenir :

- L'installation des jeunes agriculteurs,
- Les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles,
- Les mesures agro-environnementales et climatiques,
- Le soutien à l'agriculture biologique et les paiements au titre de Natura 2000 et de la directive cadre sur l'eau,
- Les investissements dans les secteurs agroalimentaire et forestier.



Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) intervient dans le cadre de la politique commune de la pêche et de la politique maritime intégrée.

#### Les projets attendus



#### **Organisation**

Gestion confiée à la DPMA (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture) + aux conseils régionaux littoraux



2021-2027 : 600 M€

#### Le FEAMPA vise à :

- Encourager une pêche et une aquaculture durables, innovantes et compétitives,
- Encourager la mise en œuvre de la politique commune de la pêche,
- Améliorer l'emploi et renforcer la cohésion territoriale,
- Encourager la commercialisation et la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture
- Encourager la mise en œuvre de la politique maritime intégrée.







# APPEL À PROJETS « HORIZON EUROPE » CLUSTER 6 ALIMENTATION, BIOÉCONOMIE, RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT



Ce cluster vise à protéger l'environnement, restaurer, gérer et utiliser de manière durable les ressources biologiques et naturelles terrestres, et celles des eaux continentales et marines, à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous et la transition vers une économie à faible intensité de carbone.



#### **Bénéficiaires**

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres de l'UE différents (minimum 3)



#### Dates de dépôt

Dates à venir pour 2024/2025







Les domaines d'intervention du Cluster 6 « Alimentation, Bioéconomie, Ressources Naturelles, Agriculture et Environnement sont les suivants :

- Observation de l'environnement
- Biodiversité et ressources naturelles
- Agriculture, sylviculture et zones rurales
- Mers, océans et eaux continentales
- Systèmes alimentaires
- Systèmes de bio-innovation dans la bioéconomie de l'UE
- Systèmes circulaires

Taux d'aide allant jusqu'à 100% des dépenses





## CIRCULAR BIO-BASED EUROPE JOINT UNDERTAKING (CBE JU)



La mission de CBE JU est de faire progresser une bioéconomie compétitive pour une Europe durable. Pour atteindre cet objectif, en 2024, le partenariat public-privé financera des projets développant des solutions biosourcées innovantes et durables, en mettant l'accent sur ces priorités stratégiques : matières premières, transformation, produits, ainsi que les aspects transversaux de la communication et de la durabilité environnementale.



Consortium impliquant au moins 3 entités indépendantes (PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche, etc.) dans 3 pays de l'UE différents



Ouvert jusqu'au 18/09/2024

Type d'aide
Subventions

#### Les projets attendus



Les projets attendus couvrent les thématiques suivantes :

- Chaînes de valeur biosourcées pour la valorisation des cultures oléagineuses durables
- Microalgues durables comme matières premières pour des applications innovantes à valeur ajoutée
- (Co)-production sélective et durable d'aromatiques dérivés de la lignine
- Solutions de remplacement durables et biosourcées pour la protection des cultures
- Ingrédients novateurs biosourcés pour l'alimentation humaine et animale

Taux d'aide allant jusqu'à 100% des dépenses





#### **PROGRAMME LIFE**





Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Le programme, qui couvre la période 2021-2027, est réparti en 4 sous programmes :

- Nature et biodiversité,
- Économie circulaire et qualité de vie,
- Atténuation du changement climatique et adaptation,
- Transition vers l'énergie propre.

# Bénéficiaires Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (recommandé) Date de dépôt 17/09/2024 ou 19/09/2024 en fonction des types d'action Type d'aide Subventions

#### Les projets attendus



Les projets du sous-programme « Atténuation du changement climatique » doivent contribuer à une transition socialement juste et durable vers une économie neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de l'UE pour 2030, à savoir au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990. Ils peuvent notamment porter sur les changements de comportement et l'agriculture.

Le sous-programme « Économie circulaire et qualité de vie » vise à faciliter la transition vers une économie durable, circulaire, sans produits toxiques, économe en énergie et résiliente au changement climatique, et à protéger, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement. Les projets sont notamment attendus dans le domaine de l'économie circulaire, la réduction de la production des déchets et la gestion des déchets.

Taux d'aide allant jusqu'à 60% des dépenses



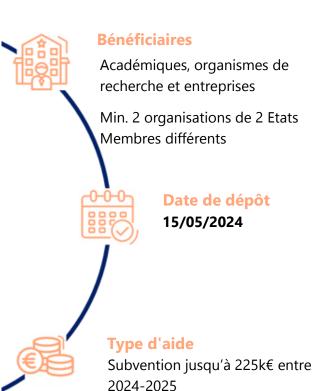


# EIT FOOD « REQUEST FOR REGENERATIVE AGRICULTURE TRAINING PROGRAMMES FOR AGRONOMISTS »





Cet appel a pour ambition de sélectionner une organisation universitaire, ou un groupe d'organisations dirigé par un partenaire universitaire, qui fournira un programme de formation pratique de haute qualité pour former les conseillers agronomiques aux questions et aux connaissances les plus récentes en matière d'agriculture régénératrice.



#### Les projets attendus



EIT Food co-financera le développement de projets collaboratifs pour développer un programme de formation sur l'agriculture régénératrice, qui devrait englober la réflexion sur les enjeux suivants :

- La science des sols
- Techniques agricoles régénératives
- Gestion holistique
- Science et application des cultures
- Gestion durable des exploitations agricoles
- Gestion et analyse des données scientifiques
- Défis agricoles mondiaux et systèmes alimentaires

Taux d'aide allant jusqu'à 70% des coûts du projet





### **EIT FOOD « IMPACT FUNDING FRAMEWORK »**





Cet appel co-finance des alliances et des programmes de collaboration conçus pour améliorer l'impact de l'alimentation sur l'obésité et les maladies non transmissibles, réduire les dommages environnementaux liés au système alimentaire, faire face aux menaces liées à l'intégrité des aliments et à la complexité des chaînes d'approvisionnement.

#### Les projets attendus





#### **Bénéficiaires**

Académiques, organismes de recherche et entreprises

Min. 2 organisations de 2 Etats Membres différents

# 0-0-0

#### Dates de dépôts

11/07/2024 14/11/2024 13/03/2025 10/07/2025

13/11/2025

Type d'aide

Subvention entre 250k€ et 750k€

Co-financement d'au moins 30% du projet obligatoire

Ce dispositif de l'EIT Food co-financera le développement de projets collaboratifs répondant aux priorités de l'EIT Food :

- Des vies plus saines grâce à l'alimentation
- Réduire les risques pour un système alimentaire équitable et résilient
- Un système alimentaire net zéro

Taux d'aide allant jusqu'à 70% des coûts du projet





#### **APPEL À PROJETS**

# « EIC Accelerator Challenge - Aliments issus de la fermentation de précision et des algues »



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international. Il se décline en deux programmes : OPEN qui est ouvert à toute thématique et CHALLENGE est ouvert pour les projets répondant à l'un des défis identifiés.

#### **Entreprises bénéficiaires**

Monopartenaire : Start-up, PME européenne\*



#### Date de dépôt

**Etape 1: ouverte au fil** 

de l'eau

Etape 2: 03/10/2024



Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou jusqu'à 15 M€ en equity

#### Les projets attendus



Les projets attendus durent de 12 à 24 mois avec un TRL 5 ou plus en début de projet, et entreprendre des activités pour atteindre les TRL6 à TRL9 en fin de projet.

Le Challenge « Aliments issus de la fermentation de précision et des algues » soutient la production d'aliments durables issus de la fermentation de précision et d'algues qui découplent la production alimentaire conditions sol et des environnementales. Les innovations doivent aller audelà des changements progressifs de l'état de l'art et déboucher sur de nouveaux processus production qui doivent permettre de produire des aliments économes en énergie et en ressources, à faibles émissions, qui font partie intégrante d'un régime alimentaire sain.

L'appel à projet « Open » est ouvert à toutes les thématiques.

Taux d'aide allant jusqu'à 70% des dépenses

<sup>\*</sup> Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés





#### **APPEL À PROJETS**

« EIC PATHFINDER Challenge - Solutions de remplacement inspirées par la nature pour les emballages alimentaires et les films pour l'agriculture »



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture. Il se décline en deux programmes : OPEN qui est ouvert à toute thématique et CHALLENGE qui sont ouverts pour les projets répondant à l'un des défis identifiés.

#### **Bénéficiaires**

Consortium ≥ 3 entités de 3 pays européens différents ou une entité légale unique (hors grand groupe, et uniquement pour les appels Challenge)



Appel Challenge:

16/10/2024

Appel Open : date à venir pour 2025

Type d'aide
Subventions

#### Les projets attendus



L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque et fort potentiel.

L'appel « Open » vise à soutenir des projets portant sur toutes les thématiques.

L'appel « Challenge : Solutions de remplacement inspirées par la nature pour les emballages alimentaires et les films pour l'agriculture » cible des projets visant à :

- Soutenir la recherche menant au développement et à la production d'alternatives durables inspirées de la nature pour l'emballage alimentaire et la production agricole, telles que, mais sans s'y limiter, les films pour serres et les films de paillage;
- Remplacer l'utilisation de plastiques à base de carbone fossile « de la ferme à la table » et soutenir ainsi les ambitions politiques de l'UE.

Taux d'aide allant jusqu'à 100% du budget total





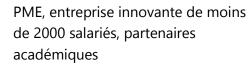
#### **EUROSTARS**





Le programme Eurostars a pour objectif de soutenir les projets d'innovation collaborative transnationaux de toutes thématiques et proche du marché.

#### **Bénéficiaires**



Projet collaboratif avec au moins 2 partenaires (dont une PME) de 2 pays membres d'Eurostars



Date de dépôt

**12/09/2024** ou **mi-mars 2025** 

**Type d'aide**Subventions

#### Les projets attendus



Eurostars finance des projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI), collaboratifs, sur toutes les thématiques, visant un procédé, produit ou service innovant commercialisable. Les projets doivent présenter une phase de développement de trois ans maximum, et la commercialisation doit intervenir dans les deux ans qui suivent la fin du projet.

Taux d'aide allant jusqu'à 40% des dépenses





#### **EN AMONT: SE POSER LES BONNES QUESTIONS!**



#### **Concernant votre entreprise**

#### Quel est mon niveau de fonds propres

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

#### Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise?

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire. A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

#### Quels sont les types de dépenses éligibles ?

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PMEs, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.





#### Concernant votre projet

- Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- **Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?**



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre!





#### **NOS BELLES HISTOIRES**



#### Le client

Quatrième groupe agroalimentaire français, AVRIL est l'acteur industriel et financier des filières des **huiles et protéines végétales**. En partant de la graine oléagineuse et de ses coproduits (huile et protéine), le Groupe a développé une palette de métiers dans les domaines du végétal et de l'animal, qui travaillent en synergie de l'amont à l'aval. AVRIL entretient des relations étroites avec ses partenaires de l'amont agricole, notamment les producteurs de graines et éleveurs.

#### La mission

Notre équipe a accompagné le Groupe AVRIL dans le montage du dossier de candidature du **projet AQUASUN** au **Plan Protéines**, porté par FranceAgriMer dans le cadre du plan de Relance en 2021. Il s'agit d'un projet d'industrialisation d'un procédé innovant de concentration de protéines des tourteaux de tournesol par séparation triboélectrostatique permettant la fabrication d'un concentré protéique **d'au moins 46% de protéines** (à partir de tourteaux de tournesol décortiqués de 35%), à destination des marchés de l'alimentation animale et particulièrement aquacole.

#### Les impacts du projet

Ce projet vise à transformer 80 000T/an de tourteaux de tournesol, préférentiellement de production française et particulièrement des régions de Nouvelle Aquitaine et du Languedoc-Roussillon, dans l'usine Saipol (filiale d'Avril) de Bassens. Le concentré protéique de tournesol est déjà utilisé avec succès par les fabricants d'aliments pour poissons d'élevage mais ce dernier est produit en dehors de nos frontières, en Europe de l'Est, et est disponible en quantité limitée. Le projet permettra donc de diversifier et renforcer la valorisation des productions agricoles françaises et favorisera l'autonomie protéique française avec des produits à forte valeur ajoutée, il offrira une alternative durable et locale au soja d'import. Aussi, cette solution nutritionnelle présente un avantage décisif : outre le fait de ne pas être génétiquement modifiée, elle ne présente aucun effet secondaire, même pour les poissons aux systèmes digestifs fragiles, comme la truite. Elle s'adresse donc à toutes les espèces aquacoles, en particulier les carnivores, très demandeuses en protéines animales.



#### **D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC**

+ de 1 800 structures bénéficiaires de financement public grâce à un accompagnement par D&Consultants

1,7 Mds €

d'aides levées

+ de 600

projets déposés

#### Des taux de succès\* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée

Volume	Valeur
70%	80%
70%	80%
70%	80%
52%	60%
95%	90%
	70% 70% 70% 52%

\*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-) Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI Régions : PIA régionalisés, FEDER...

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

#### LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE



de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés











23 CLIENTS CAC 40



DES CLIENTS FIDÈLES DEPUIS PLUS DE 30 ANS



LABEL BPIFRANCE EXCELLENCE



PRÉSIDENCE DE L'ASSOCIATION DES CONSEILS EN INNOVATION



## Vitagora®

## Notre expertise et écosystème au service de votre croissance & de votre compétitivité

Association professionnelle internationale s'adressant à la filière agroalimentaire ainsi qu'aux offreurs de solutions transverses



Une équipe de 30 spécialistes
Ingénieurs agroalimentaires, innovation, qualité, veille et prospective, international, marketing, etc.

18 ans d'expertise Au service de l'agroalimentaire



Un écosystème dynamique international

Au sein de notre association, plus de

660 membres

**Entreprises agroalimentaires** 

Start-ups, PME, ETI ...

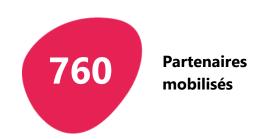
Et plus de 60 grands groupes multinationaux

Danone, Sodiaal, Seb, Firmenich, Symrise, Mars, Agrial, Nestlé Purina, Suntory, ...

**Entreprises et centres de recherche** 

capables de proposer des solutions innovantes





#### www.vitagora.com

Contact : Anaïs Guerin – Responsable Innovation & Ecosystème anais.guerin@vitagora.com





#### **NOUS CONTACTER**

contact@detconsultants.com









#### **D&Consultants**

Heron Building (18ème étage) 66 Avenue du Maine 75014 Paris +33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com